



N° 54 – SEPTEMBRE 2013

COUP D'ŒIL

LE CANTON DE GENÈVE ET SES NAVETTEURS EN 2010

En 2010, 30 500 personnes entrent dans le canton de Genève en provenance d'un autre canton et 11 200 en sortent pour se rendre à leur lieu de travail ou de formation.

Par ailleurs, 182 000 personnes se déplacent quotidiennement à l'intérieur du canton pour les mêmes motifs.

Mouvements pendulaires en relation avec le canton de Genève, selon le motif, en 2010 (1)		
	Effectif	En %
Navetteurs intercantonaux	41 700	19
Pour le travail	36 800	16
Pour la formation exclusivement	4 900	2
Navetteurs entrant dans le canton	30 500	14
Pour le travail	27 400	12
Pour la formation exclusivement	3 100	1
Navetteurs sortant du canton	11 200	5
Pour le travail	9 400	4
Pour la formation exclusivement	1 800	1
Navetteurs intracantonaux	182 000	81
Pour le travail	155 600	70
Pour la formation exclusivement	26 400	12
Total navetteurs	223 700	100
Pour le travail	192 400	86
Pour la formation exclusivement	31 300	14

(1) Sans les navetteurs venant de l'étranger. Les effectifs et les pourcentages sont arrondis pour eux-mêmes.

Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

Parmi l'ensemble des navetteurs intercantonaux, les 27 400 qui entrent dans le canton pour y travailler forment le groupe le plus important (deux tiers du total).

Les navetteurs entrant dans le canton

Près de la moitié (48 %) des navetteurs qui entrent dans le canton de Genève pour y travailler viennent du district de Nyon. Les autres districts vaudois sont le lieu de départ de 35 % de navetteurs travaillant à Genève. Au total, 83 % des navetteurs entrant à Genève viennent du canton de Vaud.

Pour plus de la moitié des navetteurs entrants (55 %), le lieu de travail se situe en ville de Genève – commune qui rassemble plus de la moitié des emplois du canton –, le reste se répartissant dans les autres communes du canton.

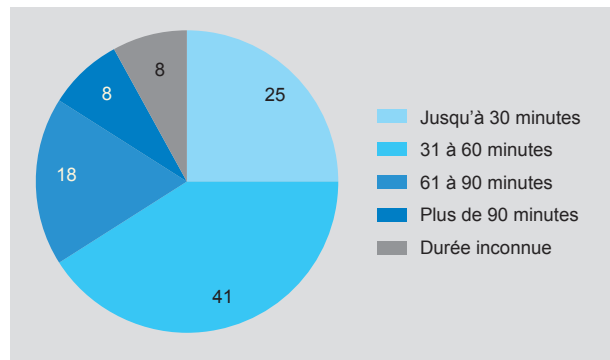
Comment se déplacent les navetteurs entrant pour le travail ?

Deux moyens de transport principaux concentrent la quasi-totalité des mouvements pendulaires entre le reste de la Suisse et le canton de Genève : le train (48 %) et la voiture (en tant que conducteur ou en tant que passager ; 44 %). En règle générale, plus le lieu de départ est éloigné du lieu de travail, plus le train est préféré à la voiture. Ainsi, 57 % des navetteurs en provenance du district de Nyon effectuent leurs trajets en voiture, contre

39 % en train, alors que seulement 30 % des navetteurs qui viennent du reste du canton de Vaud choisissent la voiture et 64 % optent pour le train.

La durée médiane du trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail des navetteurs est de 48 minutes. Un quart des navetteurs passe au maximum une demi-heure pour effectuer ce trajet, alors qu'à l'opposé un autre quart y consacre plus d'une heure.

Répartition des navetteurs entrant pour le travail, selon la durée du trajet, en 2010
En % Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

Qui sont les navetteurs entrant pour le travail ?

Par comparaison avec la population résidente active occupée du canton de Genève, les navetteurs entrants sont plus souvent des hommes (58 %, contre 53 %). En revanche, l'âge moyen des deux populations est identique (41 ans).

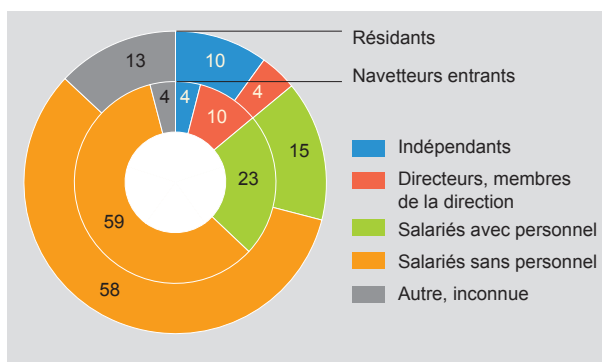
Peu de différences à relever aussi sous l'angle du statut matrimonial : 54 % de personnes mariées parmi les navetteurs, 53 % au sein des résidents. Quant aux célibataires, ils forment 35 % du total dans les deux groupes.

La proportion de navetteurs entrants au bénéfice d'une formation de niveau tertiaire (formation universitaire ou professionnelle supérieure) est plus importante que celle observée parmi les résidents actifs occupés : 57 % pour les premiers, contre 43 % pour les seconds. A l'opposé, un écart tout aussi important est enregistré pour les personnes n'ayant pas dépassé la scolarité obligatoire : 8 % parmi les navetteurs, contre 22 % parmi les résidents. La part de personnes ayant achevé une formation de degré secondaire 2 (diplôme de niveau postobligatoire ou formation professionnelle élémentaire ou initiale) est, en revanche, à peu près la même dans les deux groupes : 34 % parmi les navetteurs, 33 % parmi les résidents actifs occupés.

Parmi les navetteurs, la proportion de directeurs ou membres de la direction et de salariés exerçant des responsabilités hiérarchiques est plus élevée qu'au sein de la population résidente active occupée (respectivement 33 % et 19 %). En revanche, la part d'indépendants est nettement plus forte parmi les résidents actifs occupés : 10 %, contre 4 % parmi les navetteurs.

Répartition des personnes actives occupées selon la situation dans la profession, par lieu de départ, en 2010

En % Canton de Genève

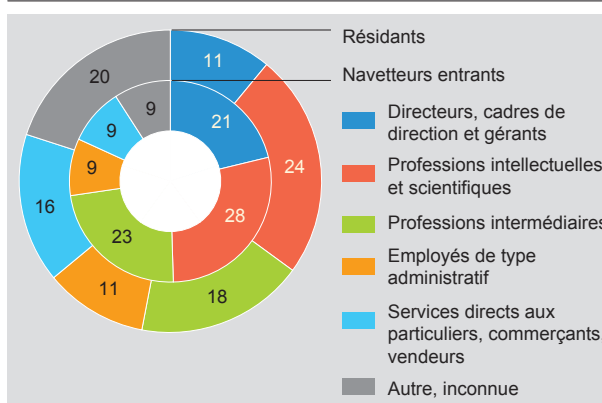


Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

Une proportion relativement importante de navetteurs exerce une fonction d'encadrement ou une profession intellectuelle ou scientifique (49 %, contre 35 % parmi les résidents actifs occupés). Les navetteurs sont en revanche peu nombreux dans les professions groupant les services directs aux particuliers, les commerçants et les vendeurs (9 % du total, contre 16 % parmi les résidents).

Répartition des personnes actives occupées selon la catégorie de profession, par lieu de départ, en 2010

En % Canton de Genève

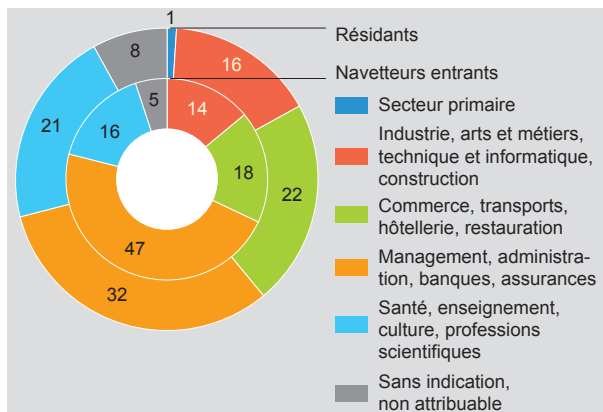


Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

Près de la moitié (47 %) des navetteurs entrant travaillent dans le management, l'administration, la banque et les assurances, contre 32 % pour les résidents actifs occupés.

Les navetteurs sont 81 % à travailler à plein temps, contre 72 % pour les résidents.

Répartition des personnes actives occupées selon le secteur professionnel d'activité, par lieu de départ, en 2010
En % Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

Les navetteurs en formation

Quelque 3 100 personnes de 15 ans ou plus se déplacent du reste de la Suisse vers le canton de Genève pour y suivre une formation. Elles viennent en grande majorité du canton de Vaud (75 %). Les filières de degré tertiaire (bachelor, master, doctorat, etc.) sont les plus suivies (73 % des navetteurs).

Les navetteurs qui sortent du canton...

Parmi les 9 400 navetteurs qui sortent du canton de Genève pour travailler, 29 % se rendent dans le district de Nyon, 37 % dans le reste du canton de Vaud et 34 % rejoignent un autre lieu de destination.

Par rapport à la population résidente active occupée du canton, les navetteurs sortants sont un peu plus jeunes : 65 % ont moins de 45 ans, contre 60 % pour l'ensemble des résidents actifs occupés. De même, les navetteurs sont plus fréquemment de sexe masculin (57 %, contre 53 %), bénéficient d'une formation élevée (51 % ont un titre d'études de niveau tertiaire, contre 43 % pour l'ensemble des résidents actifs occupés) et occupent un emploi plutôt qualifié (31 % exercent une fonction d'encadrement ou une profession intellectuelle ou scientifique, contre 20 % pour les résidents actifs occupés).

Le principal moyen de transport utilisé par les navetteurs sortant pour se rendre au travail est la voiture (44 % des navetteurs), suivie par le train, avec 31 %, les 25 % restants étant composés d'autres moyens de transport (moto, vélo, etc.). Les navetteurs sortants sont donc proportionnellement moins nombreux à utiliser le train que les navetteurs entrants.

Les navetteurs sortants consacrent à peu de chose près le même temps que leurs homologues entrants pour se rendre à leur lieu de travail : la durée médiane de leurs déplacements est de 48 minutes. Pour 36 % d'entre eux cette durée est d'une demi-heure au maximum. La proportion de ceux dont la durée du trajet dépasse 1 heure est de 23 %.

A noter encore qu'aux navetteurs sortant pour le travail s'ajoutent 1 800 navetteurs qui quittent le canton dans le but exclusif de suivre une formation.

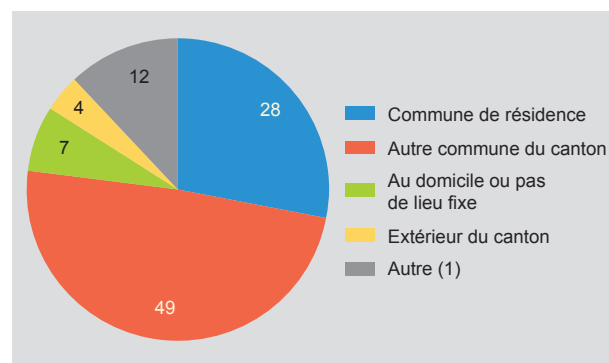
... et ceux qui y restent

Des 205 500 résidents actifs occupés du canton de Genève, 155 600 se déplacent à l'intérieur du canton pour se rendre à leur travail. Parmi eux, 56 300 travaillent dans leur commune de résidence et 99 300 dans une autre commune du canton.

Pour 41 % des 155 600 navetteurs intracantonaux, les transports collectifs (autobus, tramway, train) sont les principaux moyens de transport utilisés pour se rendre au travail. Suivent la voiture (33 %), la marche (12 %), les deux roues motorisés (7 %) et le vélo (6 %).

La durée médiane du trajet pour se rendre au travail est de 30 minutes. Ils sont 27 % à y consacrer un quart d'heure au maximum et 10 % plus d'une heure.

Répartition des résidents actifs occupés du canton de Genève selon leur lieu de travail, en 2010
En % Canton de Genève



(1) Résidents actifs occupés du canton de Genève dont le lieu de départ pour se rendre au travail ou le lieu de travail sont inconnus ou non spécifiés.

Source : OFS / OCSTAT - Relevé structurel 2010

La ville de Genève draine une part très importante de ces flux, puisqu'elle est la destination de 45 % des navetteurs intracantonaux qui sortent de leur commune de résidence. Par ailleurs, 69 % des navetteurs qui résident en ville de Genève restent à l'intérieur de ses limites pour y travailler.

Méthodologie et définitions

Le relevé structurel (RS) est une enquête annuelle par échantillonnage, introduite pour la première fois en 2010 par l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre du recensement de la population modernisé.

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats du RS sont des estimations qui comprennent une marge d'erreur. Des intervalles de confiance (au niveau de confiance de 95 %) sont calculés afin de rendre compte de la précision de ces estimations.

La population cible du RS est formée par la **population résidente permanente** âgée de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage privé. Les fonctionnaires internationaux, les diplomates et les membres de leur famille ne font pas partie du champ de l'enquête. La population considérée pour le canton de Genève comprend les personnes ayant leur résidence principale à Genève, ainsi que les personnes ayant leur résidence principale hors du canton de Genève, mais dont l'adresse habituelle de départ pour se rendre au lieu de travail ou au lieu de formation se situe dans le canton.

La **population active occupée** comprend les personnes qui exercent une activité rémunérée – ou travaillent sans rémunération dans l'entreprise familiale – pendant au moins une heure par semaine. Une personne active à plein temps occupe un emploi à un taux d'activité d'au moins 90 % du temps de travail hebdomadaire en vigueur dans son entreprise. Au-dessous de ce taux, on considère que la personne est occupée à temps partiel.

Selon la définition de l'OCSTAT, un **navetteur** est une personne dont le lieu de départ (« origine » du mouvement pendulaire) pour se rendre à son travail et/ou à son lieu de formation est différent de celui où se situe son travail et/ou son lieu de formation (y compris à l'étranger). Pour les navetteurs entrants, le lieu de début du travail et/ou de formation (« destination » du mouvement pendulaire) doit être dans le canton de Genève

Les personnes qui travaillent ou suivent une formation à leur domicile ou qui se déplacent en permanence pour leur travail ou leur formation ne sont donc pas des navetteurs.

Les navetteurs actifs occupés qui suivent en parallèle une formation sont considérés comme des navetteurs pour le travail, la première de ces deux activités primant sur la seconde, selon la définition de l'OFS.

Cette définition ne tient pas compte du lieu de résidence déclaré de la personne, mais du lieu de départ de cette dernière pour se rendre à son travail ou à son lieu de formation. De ce fait, les comparaisons avec les résultats des recensements fédéraux de la population 2000 et antérieurs ne sont pas pertinentes.

Le **moyen de transport principal** est déterminé par l'ordre de priorité suivant défini par l'OFS :

1. train ;
2. trolleybus, autobus, car postal, autocar ;
3. tram, métro ;
4. car de l'entreprise ou de l'établissement de formation ;
5. voiture ;
6. vélomoteur, moto, scooter ;
7. autre (p.ex. bateau, téléphérique) ;
8. vélo, vélo électrique ;
9. trottinette, skateboard, patin à roulettes, etc. ;
10. marche à pied.